

QUELQUES NOUVELLES BREVES

- FONDATION POUR LE PATRIMOINE

Le Ministre fédéral Rik Daems projette de créer une fondation pour la protection et la restauration du patrimoine belge. Elle serait chargée de la préservation ou de la remise en état de bâtiments repris sur une liste établie par le gouvernement. Il s'agirait de biens de prestige national. Des noms tels l'Atomium, la basilique de Koekelberg, le Cinquantenaire et ... l'abbaye d'Aulne.

Une procédure pour définir les critères de sélection est en cours. Cela résoudrait notamment les problèmes des bâtiments qui ont besoin d'une remise à neuf mais qui n'appartiennent pas à l'Etat fédéral.

Parmi les membres de la fondation on trouverait la régie des bâtiments , la Loterie nationale et des donateurs privés. Au sein du Conseil d'administration, figureraient des « spécialistes » : historiens, architectes, ... (*Le Soir* du 12/01/2001)

- RENOVATION DE L'ABBAYE D'AULNE

L'Abbaye d'Aulne à Gozée, deuxième site cistercien de Wallonie (après Villers-la-Ville) devrait être rénovée au printemps, si l'on en croit Jacques Van Belle, directeur des services hennuyers de la Régie de bâtiments. Il s'agit de remettre en état l'avant-corps de l'abbatiale. La technique utilisée pour consolider les pierres consiste à injecter un mélange à base de résine. Une température de 15 à 18°C est nécessaire pour ce type de travaux.

Pour le réfectoire du maigre et la tour des hôtes, une étude est en cours. Le certificat de patrimoine doit encore être délivrée par la Région Wallonne. Ce document est indispensable pour obtenir le permis de bâtir et ainsi restaurer le site (*Le Soir* du 12/01/2001).

- THUIN : CLASSEMENT DES DEUX ARCHES SUBSISTANTES DU PONT DES MOINES.

Un arrêté ministériel du 6 juillet 2000 classe comme monument les deux arches subsistantes du pont des moines, enjambant la Sambre en aval de

l'ancienne abbaye d'Aulne, rive droite, rue de Leernes 13, à l'exclusion du pavillon édifié sur la plate-forme accessible du pont ainsi que des maçonneries de blocs fermant lesdites arches (*Moniteur Belge du 08/08/2000*) Quelqu'un pourrait-il nous envoyer un article sur le pont des moines avec une photo pour publication ultérieure ?

- THUIN : RESERVE NATURELLE DOMANIALE DU GRAND COURANT.

2ha 18a 90ca ont été consacrés à la constitution de la réserve naturelle domaniale dite du Grand Courant à cause du lieu-dit du même nom (cadastrée section B, parcelles 1C, 2E, 2F, 3A2, 3B2, 3C2, 3V, 3W, 3X, 3Y, 3Z) (*Moniteur Belge du 08/08/2000*) Le plan peut être consulté auprès des services extérieurs de la Division de la Nature et des Forêts ou auprès de la Direction de la Nature, avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes.

- LA BUISSIERE : LES CARRIERES VONT S'OUVRIR AU TOURISME EDUCATIF.

Abandonnées depuis plusieurs décennies, les carrières de La Buissière (12ha) servaient au début du siècle à l'extraction du marbre (noir) Sainte-Anne. Un projet, coordonné par Jean-Marie Parmentier, prévoit la création d'un parc à thème (3ha) c-à-d. un circuit de micro-sites favorisant la découverte d'activités artisanales. L'idée est de créer un espace de découverte de la matière au départ de la roche et de la terre. Pierre, chaux, verre, bois, argile et fer sont les composantes du paysage de l'Imaginaire. Une structure d'accueil construite en matériaux naturels permettra de recevoir les visiteurs intéressés par les expositions, spectacles et stages d'initiation aux métiers liés à la valorisation de la matière .

(Tiré du journal *Le Soir du 11/09/2000*)

Informations récoltées par Josiane DEBAILLE